

Intitulé : 2. Référentiel de compétences du Diplôme d'Etat de Paysagiste (DEP).

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques	Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention. Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine.	Contrôle continu Rendus des travaux, posters, diaporamas, vidéos. Dessins techniques, modèles 3D, QCM Examens pratiques, projets concrets, exercices de conception.	Les critères d'évaluation sont adaptés aux objectifs et modalités pédagogiques.
Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés	Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale. Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines. Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines. Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux. Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation.	Contrôle continu, Critiques de groupe, examens écrits, présentations orales, Portfolios, recherches et rapports, participation aux travaux collectifs, aux projets en équipe.	

Intitulé : 2. Référentiel de compétences du Diplôme d'Etat de Paysagiste (DEP).

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère.	Évaluation continue, rendus de travaux, poster, dessins à la main, vidéo lors d'ateliers ou soutenance de projet ou mémoire	Les critères d'évaluation sont adaptés aux objectifs et modalités pédagogiques.
Contribuer à la transformation en contexte professionnel	Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles. Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe. Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif. Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale. Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles.	Critiques de groupe, examens écrits, présentations orales, Portfolios, recherches et rapports, participation aux travaux collectifs, aux projets en équipe	

Intitulé : 2. Référentiel de compétences du Diplôme d'Etat de Paysagiste (DEP).

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Réalisation d'un diagnostic paysager pour identifier les enjeux	Collecter et retranscrire les données terrain. Analyser et interpréter les données pour comprendre le site, accéder à la mémoire des lieux, des temps du paysage, ses qualités et ses dynamiques. Identifier et problématiser les enjeux du site à toutes les échelles en intégrant les problématiques actuelles climatiques, écologiques, sociales et économiques et en considérant les besoins des diverses parties prenantes.	Évaluation continue, rendus de travaux, poster, dessins à la main, DAO, 3D, maquette, vidéo lors d'ateliers ou soutenance de projet ou mémoire, Projet de fin d'étude.	Les critères d'évaluation sont adaptés aux objectifs et modalités pédagogiques.
Conception d'une proposition paysagère pertinente en relation avec la commande	Proposer des évolutions possibles en intégrant les enjeux et les dynamiques sociales et environnementales, et en en considérant les besoins des diverses parties prenantes. Traduire des intentions en projet de paysage en articulant les différentes échelles et en intégrant les différentes contraintes. Anticiper la faisabilité du projet dès la conception. Explorer ses idées de projet par le dessin en recherchant des compositions d'espace adaptées aux enjeux et aux besoins et en mettant en place un processus créatif itératif. Composer une proposition paysagère en exprimant une écriture artistique et/ou en répondant aux critères techniques de la demande. Développer des modes de représentation au service du projet de paysage sous toutes formes de médiums.	Évaluation continue, rendus de travaux, poster, dessins à la main, DAO, 3D, maquette, vidéo lors d'ateliers ou soutenance de projet ou mémoire, Projet de fin d'étude	

Intitulé : 2. Référentiel de compétences du Diplôme d'Etat de Paysagiste (DEP).

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Pilotage et mise en œuvre d'un projet de paysage	Analyser et comprendre le cadre du projet Identifier les enjeux territoriaux et du rôle du paysage. Définir un processus de projet à grande échelle (programmation) en intégrant des considérations sociétales, techniques, matérielles, esthétiques ainsi que les normes applicables à cette échelle. Analyser le contexte de gouvernance et des modalités d'interventions à grande échelle (droit des sols, documents de planification et d'urbanisme, documents de gestion et de mise en valeur du patrimoine...). Mettre en place une méthodologie de projet Collaborer avec une équipe pluridisciplinaire. Définir une stratégie de gestion des paysages sur le moyen et long terme en intégrant les facteurs naturels et les effets de l'intervention humaine. Assurer les relations avec les parties prenantes Organiser la collaboration de toutes les parties prenantes. Conseiller et orienter les choix de la maîtrise d'ouvrage à toutes les étapes Evaluer la soutenabilité et l'impact de son projet Planifier la réalisation et l'économie du projet de paysage.	Évaluation continue, rendus de travaux, poster, dessins à la main, DAO, 3D, maquette, vidéo lors d'ateliers ou soutenance de projet ou mémoire, Projet de fin d'étude.	Les critères d'évaluation sont adaptés aux objectifs et modalités pédagogiques.

Intitulé : 2. Référentiel de compétences du Diplôme d'Etat de Paysagiste (DEP).

	Sélectionner les techniques paysagères et les matériaux appropriés au site.		
--	---	--	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Diffusion de la culture du paysage	Concevoir et animer des dispositifs de médiation autour du projet de paysage. Expliciter la complexité et les enjeux des situations, au travers de leurs dimensions sociales, humaines, territoriales et environnemental, pour que chacun puisse connaître les objectifs des projets et, éventuellement, y intervenir. Négocier et faire évoluer son projet à tout moment, en restant à l'écoute des différents acteurs, en étant attentif à l'évolution d'une situation.	Evaluation continue, rendus de travaux, poster, dessins à la main, DAO, 3D, maquette, vidéo lors d'ateliers ou soutenance de projet ou mémoire, Projet de fin d'étude.	Les critères d'évaluation sont adaptés aux objectifs et modalités pédagogiques.

Intitulé : 2. Référentiel de compétences du Diplôme d'Etat de Paysagiste (DEP).

Production de connaissances sur le paysage et par le projet de paysage en développant une pratique réflexive et en recourant à des apports scientifiques robustes.	Produire de la connaissance sur le paysage - Appliquer des protocoles de recherche et développement spécifiques au paysage. - Formaliser et synthétiser ses résultats de recherche dans le respect des normes scientifiques. - Contribuer au transfert des connaissances en paysage. Produire de la connaissance par le projet - Produire des données inédites par le projet paysager. - Organiser un retour d'expérience. - Élaborer des dispositifs innovants d'expérimentation paysagère. - Déployer une auto-évaluation et la formaliser. Développer une critique prospective et créative pour le paysage - Elaborer un argumentaire politique sur le paysage à toutes les échelles. - Mesurer les contreparties environnementales pour définir sa position politique par rapport au projet.	Évaluation continue Projet de fin d'études (PFE) et Mémoire	Les critères d'évaluation sont adaptés aux objectifs et modalités pédagogiques.
--	--	--	---